

Législation Aéronautique – ANNEXES

PART 145, EASA Form 1, FAA 14 CFR, TCCA CAR, CCAR, RBAC 145 & autres
Règlements Mondiaux de la Maintenance



OBJECTIFS

- Être en mesure d'identifier les points clés des règlements de maintenance spécifiques à certains pays ainsi que leurs derniers développements.
- Être en mesure d'appliquer les exigences des règlements de maintenance des aéronefs, des moteurs et des équipements de ces pays.
- Savoir se repérer dans les différents textes et utiliser l'information pertinente.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Documentation fournie aux stagiaires.
- En E-learning / Blended, voir la charte stagiaire.



PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens.

Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements mondiaux de maintenance aéronautique.

PROGRAMME

Annexe : étude de la FAA 14 CFR 145 avec MAG: Station de réparation américaine

- La FAA (Federal Aviation Authorities)
- Le MAG et la FAA 14 CFR Part 145

Annexe : étude de la TCCA CAR Part V et le MAG : Station de réparation canadienne

- La TCCA (Transport of Canada)
- Le MAG et le CAR Part V

Annexe : étude de la CCAR 145 et Form AAC-038 : Station de réparation chinoise





- La CAAC (General Administration of Civil Aviation of China)
- Le CCAR Part 145

Annexe : Etude de la RBAC 145 et Form F-100-01 : Station de réparation Brésilienne

- L'ANAC (Agência Nacional de Aviação)
- Le MAG et le RBAC 145

Annexe : Règlements spécifiques de pays tiers

CONDITION(S) TARIFAIRE(S)

Module	Durée	Méthodes disponibles	Solutions et tarifs HT par stagiaire		
			Inter	Intra	
Annexes	3h	   	20€	Inclus	Sur demande